

De 1970 à Septembre 2005 soit, pendant 35 ans le service du microfilm a permis de délivrer les actes sur l'ensemble de la commune.

Dès qu'un acte d'état civil était modifié par une mention marginale, il était photographié.

Le film était ensuite découpé en microfiches contenant chacune 50 actes.

Ces microfiches dites "diaz" étaient dupliquées en autant d'exemplaires que de Bureaux Municipaux de Proximité et mises à jour quotidiennement afin que les administrés puissent obtenir leurs actes immédiatement.

Dès 2003, dans un souci de modernisation et d'un meilleur service public, la Ville a entrepris la numérisation des actes d'état civil dressés avant le 1er Juillet 1983.

Depuis l'été 2004, grâce au logiciel City, un seul "clic" suffit pour obtenir un acte à l'écran de l'ordinateur.

La numérisation des actes a facilité les démarches des usagers qui peuvent désormais obtenir les documents dans les Bureaux Municipaux de Proximité ou les Mairies de secteur.



*Odile Pelissier, Directeur chargé de l'État Civil Central et du Courrier Central et Jean-Pierre Garcia, Directeur Général des Services à la Population en présence des agents du Microfilm, qui ont quitté leur poste le 9 Septembre 2005. Ils ont accompli leur mission consciencieusement.*

*Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux postes.*